

L'ABELLE.

NOUVELLE-ORLEANS. Samedi, 7 Fevrier 1829.

Nous avons reçu hier des gazettes de l'intérieur, mais elles ne contiennent point de nouvelles. L'article suivant, que nous extrayons de ces papiers, est le seul qui nous paraisse mériter quelque attention.

Boston, 13 Janvier.

Neuf heures P. M. Par le brick 'Ceres', capitaine Smeeth, arrivé de Smyrne, d'où il est parti le 1er Novembre. M. Toppin a reçu le Courier de Smyrne de cette date.

Le capitaine Smeeth dit qu'une bataille a été livrée le 19 Octobre, à Choumla, dans laquelle les Turcs ont été défaits, avec une perte de 30,000 hommes. Nous avons traduit les détails suivants:

Constantinople, 24 Octobre.

Le Sablime Portin a publié officiellement les détails de la prise de Varna. Le bruit que cette forteresse s'est tombée au pouvoir des Russes que par trahison, est sans fondement. La garnison de Varna n'a cessé de résister à toutes les forces ennemies. Sur les deux mouvements du Grand-Vizir, et la destruction de l'armée, qui en fut la conséquence, Varna aurait tenu.

Les Russes ont écrit Varna au prix d'une immense perte, et en dépit de celles des Turcs, les bulletins russes aussi bien que les prisonniers qui sont à Constantinople (dont plusieurs sont des hommes de haute distinction) montrent que cette campagne a coûté de grands sacrifices à l'empereur. (Boston Patriot.)

COLOMBIE.

Un avis arrivé de Puerto-Cabello à New-York (nous ignorons le jour) a annoncé la nouvelle que le général Saatanier avait été banni du pays, et qu'on pensait qu'il se dirigerait vers les Etats-Unis.

Un avis est parvenu aux Etats-Unis, mais c'est, il faut l'avouer, quelque chose de mépris, que d'être fautive, soit qui semblait réservé à ce général, d'après ses dernières nouvelles.

Il y avait encore bien loin d'une tranquillité; plusieurs personnes ont été arrêtées depuis peu. (Najfolk-Herald, 14 Jan.)

FRANCE.

Voici aujourd'hui comment s'expliquent les organes avoués du ministère à la fois de ce langage et celui que tenent les journaux de M. de Villele.

Paris, 19 Novembre.

L'exagération est une maladie politique qui a fait assez de mal à tous les partis pour qu'il n'y ait plus rien à en dire. C'est un point de vue, c'est une vérité de bon sens, qu'on n'aurait pas tout haut, mais qu'on sent tout bas.

Il est une autre exagération de moindre conséquence, qui a tenu plus ferme et qui est encore, c'est ce faste de grands mots, cette prodigalité de grands principes, que l'on applique à tout, de circonstance et de refrain, qu'à la tribune, dans les journaux, dans les brochures, on retrouve quelque soit le sujet, la manière et le ton.

Quand la société sort d'une crise violente, on conçoit la première de ces exagérations. Les hommes ne se connaissent guère que par le mal qu'ils se sont fait, et de mutuelles blessures disposent peu à attendre des autres une généralité qu'on n'a pas eu soi-même. La modération des partis les uns envers les autres ne leur vient que de la lassitude, de la nuit, de l'absence de tout espoir, et le sentiment de l'impopularité sur les souvenirs.

A tout prendre, cette exagération primitive est honorable, car elle est l'expression sincère de ce qu'on éprouve; mais celle qui lui survit, cette exagération de phrases et de paroles qui, sans être un écho des passions réelles, en offre une grande bouche pour en continuer le murmure à propos d'objets qui ne doivent plus exciter, cette espèce de logomachie politique qui redit les mêmes choses en présence d'une autre époque et de faits différents, tout cela se comprend moins, et ne peut s'excuser de même.

Il est pourtant une exagération qui n'a pas encore pu inventer autre chose que de remuer toujours les mêmes idées, que de se hisser sur des déclamations de dix ans, que d'aller toujours avec l'exagération de seconde espèce dont ici nous poursuivons l'image.

A tort ou à raison elle s'est proclamée conservatrice par excellence, elle a exclu, elle a persécuté au public, à elle-même peut-être, qu'elle représentait les doctrines sociales, force lui a été de le répéter tous les jours. Cela n'a pu être vrai dans ces critiques moments où la révolution, longtemps absente, n'avait pu encore découvrir ce trésor de vertus qu'elle avait découvert, mais la révolution une fois venue, elle a tous par quatorze ans de déclinement à la France, il devient fort injurieux pour elle de se prétendre son partisan exclusif, son chevalier indispensable, son soldat tous les jours armé.

Général, très-pacifique, les écrivains de cette école ont restés la lance au poing, ayant pour eux la révolution, ombre enjennée à dessein par l'exagération phraséologique. La révolution est devenue un mot d'ordre, un texte, un thème obligé; tous les faits, toutes les actions, toutes les paroles, dans toute question il faut s'attendre à la voir paraître. Qu'il s'agisse d'un fait arrivé au bout du monde, ou d'un accident dans les rues de Paris, c'est la révolution qui se cache là-dessous, et c'est à elle qu'il faut penser. Par contre-coup le trône et l'autorité sont à

leur tour incessamment appelés sur la scène. Tout le monde a coup sur place la religion et la royauté, à la tête de nos plus chers intérêts, ce sont les dogmes, principes, les vérités essentielles de l'histoire, et rien de plus important que de les mettre à l'abri de toute atteinte.

Mais, grand Dieu! qu'il y a loin du culte de la conscience et de l'histoire, à ce que citer dans toute une honnête ces deux intérêts sacrés, à la monomanie de ces néophytes de deux journaux, qui ne peuvent pas fabriquer une révélation, écrire une page, ni même dire une sottise sans la mettre sous la protection des doctrines sociales, sans que l'autorité de l'école intervienne au bout de leurs phrases ridicules et de leurs absurdités sonores. Rien de plus mal séant, selon nous, que la prodigalité avec laquelle on désenchant ces mots qui devraient être magiques. Cette méthode qui aspire à relever tous les sujets par d'hyperboliques invocations, ne fait au contraire que rapetisser les grandes figures dont on se sert mal à propos, et voilà comme l'exagération de paroles finit à son tour, par être aussi dégoûtante que l'exagération de principes. Comme l'autorité de l'école ne sont pas partout, les déclamateurs qui ne peuvent en pas en pour achever une période, disposent les lecteurs à moins de respect pour ce qu'on doit tant respecter.

Nous avertissons les écrivains de cette école du mal qu'ils peuvent causer par leur manie. Ils n'en tiendront pas compte, nous le craignons bien; mais nous conseillons à nos amis de saison pour des gens qui, si on les laissait faire, finiraient bientôt à parler de trône et de l'autorité à propos de vitres cassées par le vent dans leur quartier.

Encore une fois, il est de saintes images qu'il ne faut pas tous les jours exposer aux yeux. Et les perdons-nous de leur précieuse solennité. (Mess. des Chambres.)

ENDES.

On écrit de Batavia, le 11 Juin. La guerre de Java, ou plutôt la chasse d'hommes que l'on a faite de ce nom, ne fait aucun progrès. Elle ne consiste qu'en embuscades; on rencontre de partisans, en marches fatigantes pour les Européens. Les guerillas de Java sont très-nombreuses, mais ne s'exposent à aucune action décisive. Cet état de choses peut aussi bien durer quinze ans qu'un mois; le gouvernement hollandais au lieu de faire marcher des troupes nombreuses, se borne à avoir successivement de 15 ou 20 hommes hors des possessions hollandaises, dans des contrées tout à fait sauvages.

La corvette le Triton est partie depuis quelque temps pour explorer la côte ouest de la Nouvelle-Guinée. Elle a dû rencontrer l'expédition française commandée par le capitaine Dorville, qui est attendue à Amboine vers la fin d'août. La corvette française la Chevette, sous les ordres du capitaine Fabre, est partie hier pour Pondichéry, après une croisière de vingt et un jours.

ANGLAIS.

L'illustré J. ramie Bentham a reçu du roi de Bavière la lettre suivante: Munich, 18 Octobre.

"MONSIEUR, Ce n'est que dans le courant du mois de mai que j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée de Londres le 20 octobre 1827, et avec laquelle vous avez eu la bonté de m'envoyer votre plan d'un code constitutionnel, ainsi que votre ouvrage ayant pour titre: 'Projet d'un Code civil.' Je vous remercie sincèrement de cette marque d'attention, de votre part. J'ai communiqué ces ouvrages à une commission chargée des projets de loi, qui ne manquera pas de profiter de l'expérience d'un esprit aussi éclairé et susceptible de voir ce qui peut être appliqué à nos états, nos constitutions et nos coutumes. Recevez l'expression de ma reconnaissance et celle des sentiments d'estime avec lesquels je suis, 'Signé le Roi.'"

FEUILLETON.

LE CHIEN APOLLON.

Les exercices d'APOLLON vont finir incessamment.

Nous recommandons aux curieux d'aller voir ce chien extraordinaire: on ne peut s'empêcher d'admirer à quel point, avec de la patience et du temps, il est possible de perfectionner l'instinct de ces animaux, qui, aux yeux de la plupart des hommes, ne sont que de pures machines, incapables des moindres idées! Nous osons promettre une heure de véritable plaisir à ceux qui ne regardent pas à la modique somme de 50 cents pour satisfaire leur curiosité.

TRIBUNAL DE JUSTICE.

Condanné par le tribunal correctionnel à six mois de prison pour vagabondage, Hébert, jeune homme de dix-huit ans, se présentant ce matin devant la cour pour demander l'infirmité de son jugement. Son père, capitaine des invalides, âgé de soixante ans et aveugle, est venu le réclamer. M. le président Dechaussy, après avoir lu cette honorable démarche, demande avec intérêt à ce vieillard où il a perdu la vue. Monsieur, répond-il, est par un coup de sang que j'ai eu le jour où l'on a fusillé Labédoyère. Et le vieux capitaine ajoute en soupirant: "Vous vous en souvenez?" (Vive l'insensé.)

La cour a déchargé le jeune Hébert des condamnations prononcées contre lui. (Extrait des journaux français.) Un négociant exécutif, en vertu d'un jugement, une saisie mobilière chez un malheureux ouvrier habitant une commune des environs de Nanterre. Toute la famille du débiteur était dans les larmes.

la dévotion. Déjà Phisais se disposait à faire porter les meubles sur la place publique pour les vendre, lorsque la femme du pauvre ouvrier, accompagnée de tous ses enfants, se rend chez le curé de la paroisse et lui expose son infortune. Le curé, touché jusqu'aux larmes du tableau que lui a fait cette malheureuse mère de famille, se rend auprès de l'huissier, dépose dans ses mains la somme de 60 fr. qui était destinée pour la vente, et se retire en milieu des bénédictions de la famille. Le ministre de la religion, qui a fait cette bonne œuvre est un jeune prêtre, de la jeune école, nous ne serons pas les derniers à les faire connaître, afin d'attirer sur lui les bénédictions de leurs concitoyens. A coup sûr, ce jeune curé n'est pas jésuite.

Citons, dit le Journal du Cher, une bonne action: Un jeune ecclésiastique, professeur au collège de Nevers, revenant de Bourges, rencontra, ces jours derniers, sur la route de la Charité, un dragon voyant à pied avec beaucoup de peine; M. l'abbé descendit de son cheval, fit monter le dragon et l'escorta à pied jusqu'à la Charité. Cette action généreuse rappelle celle de bon Saint Martin.

Il serait à désirer de renouer aux déclamations d'un genre, qui ne conviennent point à notre époque et qui produisent souvent des effets dangereux sur les imaginations faciles à ébranler. On nous demande le sujet de Dole, une anecdotte assez singulière. L. R. P. B. l'aide, jésuite, prêchant il y a peu de jours un sermon sur l'infirmité, c'est une des matières sur lesquelles le talent oratoire des missionnaires aime à s'exercer; les exclamations et les tableaux du prédicateur étaient si éblouissants, qu'une fille, nommée Louise Chapat, a laissé échapper de grands cris, et sa terreur a été si contagieuse que l'église a retenti de cris unanimes; et comme si l'enfer même eût été présent, tout l'auditoire est enfiévre, jusqu'au prédicateur lui-même, entraîné par l'exemple.

De bonne foi, est-ce là prêcher la parole de Dieu et avancer le triomphe des principes religieux? Qu'en diraient les jeunes prêtres s'engager dans une telle route, et perdre de vue le sujet de leur mission, qui est de faire aimer et obéir à Dieu? Sont-ce là les exemples que leur ont données les Fénelon et les Massillon, ces grandes lumières de l'Eglise? (Const.)

On nous écrit de Nancy que M. Cuvier, ministre protestant, homme aussi recommandable par ses connaissances que par ses qualités personnelles, qui a été destitué de ses fonctions de professeur au collège royal par le ministre déplorable, vient d'y être réintégré à la grande satisfaction de tous les gens de bien. (id.)

Le Courier du Bas Rhin annonce, sous la date du 15 Novembre, que par ordonnance du Roi, du 26 Octobre dernier, le gymnase de Strasbourg sera considéré comme collège mixte, dont les fonctions seront inscrites par le grand maître de l'université, sur la proposition du directeur général de la confession d'Augsbourg. Cet établissement sera soumis à la surveillance et à l'inspection de l'université.

Les membres de l'Eglise Française Evangelique et en général tous ceux qui s'intéressent aux progrès des principes religieux, sont invités à assister à l'assemblée générale de la Société Evangelique qui se tiendra demain à 11 heures du matin, dans l'Eglise Presbytérienne, où plusieurs discours seront prononcés dans les deux langues. La conséquence de cette assemblée, le service divin de l'Eglise Evangelique se sera par célébré demain. 7 Fév.

PARTE.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédies. Brick Mechanic, Wilson, Baltimore, F H Gale. Brick Moro, Bradley, Anolis, J Dolinville. Goël. Venus, Reed, R. Grande, M E. Coigot. Arrivés. Bateau à vapeur Pioneer, Perry, de Cincinnati, avec 45 barils porc à bragle et 1524 barils farine, 112 barils porc à York, Macmillister et co. 1 casac le numéros A et J. Dick, Perry, 74 barils huile 47 lbs porc à C. D. Jordan, 62 barils porc à Fordville et Prieur 85 do à C. D. Jordan, 246 à W D Jolley, 1 dray à N. Murray, 6 lbs cornes à E. Lane et co. et autres articles à divers consignataires. 10 passagers. L'Ohio bavait lorsque le Pioneer a quitté Louisville. Bateau à vapeur Natchez, Kimball, des Natchez, avec 257 barils coton à J. Millard et co. A. J. et co. 65 lbs farine à Wilkins et Linton 45 passagers. Bateau à vapeur Crusades, Gillet, de Vicksburg, avec 193 barils coton à A. Fisk et co. 4 à J. Magan et co. 16 à Wilkins et Linton 12 à M. White—20 passagers. Bateau à vapeur Cincinnati, Severy, de Ouachita, avec du coton à divers consignataires.

THEATRE D'ORLEANS. M. ELIE, premier violon, attaché au Théâtre d'Orléans, a l'honneur de former les Dames et Messieurs qui ont l'honneur de donner à son bénéfice, le 7 Février prochain, un grand Concert Vocal et Instrumental dont le programme paraîtra incessamment sur les journaux. 7 Fév.

Mairie de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$8 00 le bidon d'après le tarif les boulangers devront donner pendant la semaine prochaine, TRENTE-SIX ONCES de pain pour un osellin Nlle-Orléans, 6 Fév. 1829. D. Prieur, Maire.

LOTTERIE DE L'Eglise Catholique DE ST. MARTINVILLE.—Le tirage de cette Loterie est renvoyé au Samedi 7 Mars prochain. 7 Fév.

THEATRE D'ORLEANS. DIMANCHE 8 FEVRIER 1829. La première représentation de MONSIEUR BOTTE; Vaudeville nouveau, en 3 actes, tiré du roman de Pigault Leblanc, par MM. Xavier, Duponty, et de Villeneuve. Acteurs.—MM. Privat, Tabary, Deschamps, Rochefort, Leblanc, Victorin, Alexandre, Alfred, Mmes. Théodore, Alexis. Le spectacle commencera par une représentation des

Voitures Versées, Opéra en deux actes, paroles de Dupaty, musique de Boyeldieu. Acteurs.—MM. Privat, Alexandre, Deschamps, Rochefort, Théodore, Alfred, Leblanc, Victor; Mmes. Mariage, Chollet, Alexandre, Privat, Alexis. A dater de Dimanche prochain le spectacle commencera à 7 heures précises.

SALLE D'ORLEANS. La souscription du BAL ET SOUPER qui doit avoir lieu le 21 Février, en commémoration de la naissance du Grand Washington, est ouverte. Les personnes qui désireront y souscrire voudront bien s'adresser chez Mr. J. Davison ou à Mr. E. Bertus. 27 Janvier.

SALLE D'ORLEANS. Samedi prochain, 7 Fevrier. GRAND BAL Paré et Masqué. Prix d'Entrée:— Les Cavaliers 81. Les Dames 50 cts. Les Enfants 50 cts. 2 Fév.

Salle d'Orléans, M. E. BERTUS a l'honneur d'inviter les Dames et le public en général que le second Bal d'Enfants et de grandes personnes à son bénéfice, aura lieu le Lundi 6 Fevrier. 4 fév.

SALLE DE BAL, ENCOURENNE RUE D'ORLEANS ET BOUPAPR Samedi, 7 Fevrier, GRAND BAL Paré et Masqué. Prix d'Entrée:— Une piastre. 7 fév.

SALLE St. PHILIPPE. Samedi, 7 Fevrier 1829, GRAND BAL Paré et Masqué. Prix d'Entrée:— une piastre. 28 Jan.

Théâtre d'Orléans. Lundi 9 Fevrier 1829. GRAND CONCERT & BAL AU BENEFICE DE M. JANDOT fils. Eglise de son père. Programme du Concert: PREMIERE PARTIE. 1. Ouverture de Mendelssohn, musique de Rossini, mise en harmonie par Sarrasin. 2. Air de Lodoiska, musique de Kreutzer, chanté par Mr. Alfred. 3. Potpourri pour la basse, par Bernard Heberg, exécuté par M. Dantonet, du Conservatoire. 4. Duo de la Nigra, musique d'Auber, chanté par Mlle. Millet et Mr. Privat. 5. Quadrille Concerto de Tulou, pour le flûte, exécuté par Mr. Jandot fils.

SECONDE PARTIE. 6. Un morceau d'Harmone, obligé pour la grande clarinette et la petite flûte, exécuté par M. Jandot, père et fils. 7. Grand Quatuor par P. A. Mezhigir, pour clarinette, flûte, cor et basson, exécuté par M. Jandot, père et fils, Tranchelli, élève de Constantaire, et Dita. 8. Air du Barbier de Séville, chanté par Mlle. Mariage. 9. Variations pour la flûte sur Robin Adair, musique de Drouot, exécuté par Mr. Jandot fils. (Ces variations seront suivies d'un air varié pour deux flûtes, exécuté par MM. Jandot père et fils.) 10. Le concert, sera terminé par UN-PAS-REDOUBLÉ.

Les amateurs de la Société Philharmonique ont eu la complaisance de se joindre aux artistes du Théâtre d'Orléans, pour les exercices d'harmonie, qui seront dirigés par Mr. Jandot père, à qui Mr. Caldwell a bien voulu permettre d'orne le concert de son fils. 3 Fév.—3

LES Nos. 20, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants: 9 20 18—\$6000 9 18 10—1000 18 20 10—500 10 9 20—500 10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c. Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville. J. B. FAGET, 31 Janv.

UN Elysée en pharmacie bien recommandé, trouvera à s'employer en s'adressant au Bureau de cette feuille. 30 Jan.

LOTTERIE DE L'ARESCUR. Les personnes qui ont des billets dans cette Loterie sont priées de se rendre à la vente, qui aura lieu au Café de Mr. Davis, à onze heures précises. Ceux qui n'ont pas payé leur billet, sont invités à les retirer à mon domicile, St. Claude, No. 112. 5 fév.—5

Urbain Plautché et Co, A l'occasion des Poydras et de la Nouvelle-Orléans, faubourg Ste. Madeleine, Ruben Bossé & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes les branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie. 3 fév.

Aujourd'hui le Tirage. TEMPLE DE LA FORTUNE DE BEARDSLEE, RUE DE CHARLES, N. 112. LOTERIE DE L'Eglise Catholique DE BAYON-ROUGE.—2ème Classe pour 1829. Le tirage aura lieu aujourd'hui Samedi, 7 Fevrier 1829. 18, 27, 8, 30, SONT les numéros sortis le 1er da 31e Loterie de l'Eglise Catholique des Antichoches. Combinaison 27 8 30 Un Lot de \$5000 6 16 30 100 30 8 2 100 8 12 50 100 22 39 8 100

Ont été vendus au bureau ci-dessus. Les possesseurs peuvent recevoir du comptant à vue en s'adressant au Bureau de Beardslee. 7 Fév. BEARDSLEE.

Aujourd'hui le Tirage. LOTERIE DE L'Eglise Catholique DE BAYON-ROUGE.—2ème Classe pour 1829. Le tirage aura lieu Samedi, 7 Fevrier 1829. PROSPECTUS 1 lot de \$ 6000 est \$ 6000 1 do de 3000 do do 3000 1 do de 2000 do do 2000 1 do de 2000 do do 2000 1 do de 1600 do do 1600 1 do de 1200 do do 1200 6 lots de 500 sont de 500 6 do de 200 do do 180 6 do de 100 do do 600 138 do de 25 do do 3450 138 do de 20 do do 2700 552 do de 8 do do 4416 6072 do de 4

2924 lots } \$1600 10626 blancs } 17 350 billets. Le plan forme par la permutation de 7 numéros et de 36, donne 17,350 billets, et aura 21 lots de 1000, des numéros 1 à 21, avec 2 des numéros 1000 et 6071, qui sont sortis. On déterminera le sort de ces 21 lots, 27 jours après le tirage, à 11 heures du matin, dans le lieu où se tiendra le tirage. Les billets auront les nos. 20, et 30, numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre où ils auront sortis au tirage. Celui ayant le 1er, 3e, et 2d. numéros sortis aura droit à \$5000, le 2d. à \$2000, le 3e. à \$1000, le 4e. à \$500, le 5e. à \$250, le 6e. à \$125, le 7e. à \$62,50, le 8e. à \$31,25, le 9e. à \$15,62, le 10e. à \$7,81, le 11e. à \$3,90, le 12e. à \$1,95, le 13e. à \$97,50, le 14e. à \$48,75, le 15e. à \$24,37, le 16e. à \$12,18, le 17e. à \$6,09, le 18e. à \$3,04, le 19e. à \$1,52, le 20e. à \$0,76, le 21e. à \$0,38. Les six ayant les nos. 20, et 30, numéros sortis dans l'importe quel ordre, chacun aura \$500 et les 6 ayant les nos. 21, et 40, numéros sortis, auront \$100.

138 " 1er, 3e et 4e, " 100 138 " 2e, 3e, et 4e, " 25 138 " 2e, 3e, et 4e, " 20 132 ayant 2 des numéros sortis, " 8 6072 ayant aucun numéros sortis, " 4. Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot. Les lots seront payés dans 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'un age de 15 pour cent. J. VIGNAUD, Administrateur. L. VIDAL, Secrétaire. Prix des Billets. Billet entier \$1, demi \$0,50. Les deux billets (garantis de ne pas tirer moins de \$16) \$1,50, les autres en proportion. Au Bureau des Administrateurs, No. 63, sous les Rues Charles et Beauvais, 12 Janv. J. VIGNAUD, Secrétaire.

Aujourd'hui le Tirage. AU BUREAU DE B. Z. CANONGE, Rue de Charles, en face du Café de l'Europe. On pourra se procurer des billets de la LOTERIE DE L'Eglise Catholique de Baton Rouge, 2e Classe de 1829, dont le tirage aura lieu à cette après-midi, 7 Fevrier. Les Gros Lots sont de \$6000, 3000, 2000, 1600 &c., et les billets sont à \$1. B. Z. Canonge annonce également qu'il tient un Bureau de Courtage, où l'on échange les billets et monnaies sans commissions, les doublons mexicains, espagnols et autres. Il se charge aussi de la vente de nègres, nègresses &c. 7 Fevrier.

VENTE A L'ENCAN. PAR J. LE CARPENTIER. Il sera vendu à la Bourse de New-York, le 7 Fevrier prochain, à midi, les trois propriétés suivantes, situées au faubourg St. Marc à Baton Rouge, dans le Camp et Grand. UN TERRAIN faisant enclos, ayant une centaine de pieds et onze pouces de face sur la rue du Camp, et 61 pieds de profondeur sur la rue Girard, sur lequel terrain il y a une maison en bois. UN TERRAIN appartenant à Pécougnon, ayant soixante pieds de face sur la rue Girard, sur soixante trois pieds et onze pouces de profondeur, sur lequel terrain il y a une maison en briques, le tout couvert en tuiles. UN TERRAIN appartenant au précédent propriétaire, ayant quarante six pieds de face sur la rue Girard, sur soixante trois pieds et onze pouces de profondeur, sur lequel terrain il y a une maison en briques, le tout couvert en tuiles. Les susdites propriétés seront vendues au tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à concurrence des paiements. Les frais de vente seront à la charge des acquéreurs. Pour plus amples informations s'adresser à Mr. Pierre Lombard, encigneur des rues St. Philippe et de la Vierge. 28 Janv.—1

CHATEAUX DE Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné. 10 Jan. E. DEBERGUE.

SANGUES français à vendre chez M. ORLÉANS & Co. 24 oct.